

L'accord UE-Mercosur en suspens

COMMERCE Les eurodéputés ont voté à une courte majorité pour saisir la Cour de justice européenne sur la légalité du texte signé le 17 janvier. Après plus de vingt ans de négociations, sa mise en pratique pourrait donc être repoussée de plusieurs mois

PAUL ACKERMANN

Le serpent de mer de l'opposition au Mercosur bouge encore. Alors que l'accord européen de libre-échange avec les géants sud-américains, en discussion depuis plus de vingt ans, a été signé le 17 janvier par Ursula von der Leyen au Paraguay, après des mois de négociations tendues en dernière ligne droite, l'affaire que l'on pouvait croire pliée a été relancée par un vote de défiance du Parlement européen ce mercredi.

Une majorité d'eurodéputés (334 voix contre 324) ont effectivement voté en faveur d'une saisine de la Cour de justice de l'UE afin de vérifier la légalité de cet accord. La mise en pratique de l'accord pourrait donc être suspendue pour plusieurs mois. La Commission peut toujours appliquer le traité à titre provisoire, comme elle envisageait de le faire en attendant la ratification par ce même Parlement, mais ce geste de défiance devra certainement être pris en compte sous une forme ou une autre.

Des milliers d'agriculteurs, portés par l'ultra-puissante FNSEA française, manifestaient depuis mardi devant le Parlement de Strasbourg. Ils ont réagi à ce vote par des acclamations. Après un mouvement d'opposition musclée

très actif en France, les regards s'étaient effectivement tournés vers l'UE étant donné que l'opposition à l'accord était actée par tous les partis français et le gouvernement lui-même.

Devant le Parlement de Strasbourg, des milliers d'agriculteurs ont réagi au vote par des acclamations

Cette opposition générale au Mercosur en France était largement portée par un mouvement de sympathie dans l'opinion pour la mobilisation des agriculteurs au vu des témoignages de détresse économique d'un grand nombre d'exploitants. Dans un sondage Elabe publié en décembre 2025, 73% des personnes interrogées considéraient que l'Etat n'en fait pas assez pour l'agriculture, 70% se disaient opposés à l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur et 77% approuvaient la mobilisation. L'opposition française n'avait pas suffi



Manifestation d'agriculteurs, hier, devant le Parlement européen, à Strasbourg. (ROMEO BOETZLE/AFP)

à faire capoter la signature, étant donné que l'Italie avait fini par se dire favorable au libre-échange avec le Mercosur. Cet accord est très mal vu par les éleveurs de bovins qui dénoncent une concurrence déloyale sur les normes mais beaucoup mieux reçu par les industries d'exportation comme l'automobile.

L'Allemagne, grand soutien de l'accord, a réagi au vote de ce mercredi par la voix de son chancelier Friedrich Merz qui sur le réseau social X a déclaré: «La décision du Parlement européen concernant l'accord du Mercosur est regrettable. Elle témoigne d'une mauvaise appréciation de la situation géopolitique.» Le ministre des

Affaires étrangères français, Jean-Noël Barrot, a quant à lui tweeté que «le Parlement européen s'est exprimé en cohérence avec la position que nous avons défendue».

«Il est temps d'agir»

Pour lui, «la France assume de dire non quand il le faut, et souvent l'Histoire lui donne raison»

et «le combat continue pour protéger notre agriculture et garantir notre souveraineté alimentaire». «Un vote important, qui doit être respecté!», ajoutait le premier ministre Sébastien Lecornu.

«Le combat continue pour garantir notre souveraineté alimentaire»

JEAN-NOËL BARROT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FRANÇAIS

Le président du Rassemblement national Jordan Bardella est allé encore plus loin en écrivant: «Si la démocratie n'est pas définitivement devenue un vain mot au sein des institutions européennes, Ursula von der Leyen n'a pas le choix: elle doit maintenant entendre la voix des représentants des peuples et renoncer immédiatement à la scandaleuse application provisoire du Mercosur.» Friedrich Merz avait tweeté un peu plus tôt, «nous sommes convaincus de la légalité de cet accord. Il est temps d'agir. L'accord doit être appliqué à titre provisoire.» ■